

OPUS SACERDOTALE

Juin 2017

N° 259

Bien chers Confrères,
Bien chers Amis,

Une des manières d'appréhender ce qui survient dans l'Eglise depuis quelques décennies, est de constater qu'elle souffre d'un long processus de sécularisation interne, en s'éloignant de sa Tradition, tendant à faire une lecture exclusivement sociale de l'Evangile jusqu'à transformer le christianisme en une idéologie pour le changement de la société.

La sécularisation, qui a sa source dans les Lumières, nous pouvons la décrire en quelques traits :

- La sécularisation déteste le religieux et ses expressions. Elle veut en tout le réduire à la conscience privée de chacun.
- La sécularisation pense que la Vérité n'existe pas et que toutes les opinions se valent. C'est la dictature du relativisme dénoncée par Benoît XVI.
- La sécularisation substitue Dieu par l'homme, le progrès social et les valeurs à la mode (écologie, solidarité, paix...).
- La sécularisation respecte dans la religion seulement ce qui peut servir à son projet : les œuvres philanthropiques et l'enseignement qui s'accommode au « politiquement correct ».
- La sécularisation ignore la transcendance et veut tout rabaisser à l'ordre terrestre et temporel.

L'ouverture au monde a amené l'Eglise à adopter la pensée du monde au détriment de l'évangélisation. Cette tendance s'était déjà manifestée au début du XX^e siècle avec le Sillon de Marc Sangnier, s'était concrétisée avec l'expérience des prêtres-ouvriers et la théologie de la libération. Il fallait scruter les signes des temps...

Ce qui nous semble plus grave encore, c'est que cette sécularisation s'est introduite dans ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans l'Eglise : la sainte liturgie. On a parlé de « profanation », au sens d'entrée massive du profane dans le sacré. En effet, la liturgie souffre d'une nette tendance anthropocentrique, qui s'est manifestée, non seulement dans le retournement des autels, mais encore dans l'architecture des nouvelles églises, dans les improvisations qui se

pratiquent dans la liturgie elle-même, dans ses chants et sa musique, ainsi que dans beaucoup de prédications.

Le relativisme amène à ne plus considérer la célébration liturgique comme quelque chose de fixe et d'immuable. Comme il n'y a plus de vérité immuable et intouchable, la liturgie est toujours à réinventer. Elle est faite selon le goût du célébrant, de l'équipe liturgique ou de la communauté.

L'homme étant davantage au centre de la liturgie, les interventions de protagonistes humains sont nombreuses dans les monitions, témoignages, discours d'action de grâces après la communion, etc. Cela devient la subversion séculière de la liturgie qui ne célèbre plus Dieu, mais qui se célèbre pour l'homme. La liturgie sécularisée est pure idéologie qui se consacre à donner aux fidèles selon le style du monde : c'est un nouveau moralisme, horizontaliste. Nous le voyons dans la prolifération de paroles dans la liturgie, dans beaucoup de monitions inutiles et dans des homélies, particulièrement longues, qui traitent seulement de valeurs, de justice, de transformation du monde, être heureux et rendre les autres heureux.

Si la sécularisation ignore la transcendance, une liturgie sécularisée se transforme en fête humaine, entretenue, atténuant le sens religieux et par conséquent le sens du sacré. C'est ainsi qu'il arrive que l'on applaudisse dans des cérémonies (à des mariages, par exemple) ou que le geste de la paix devienne un moment d'échanges purement humains qui n'a plus rien à voir avec la Paix du Christ, ou encore que le célébrant apparaisse comme une sorte d'animateur de festivité.

Ces graves déviations ont amené l'Eglise à intervenir ces dernières années. Le Cardinal Sarah, dans « La Force du Silence », a dénoncé un certain nombre de pratiques déplacées et insisté sur l'importance du silence dans la sainte liturgie. Il n'est d'ailleurs pas le seul à rappeler l'importance du silence dans la liturgie. Il y a plus de trente ans, le Cardinal Danneels écrivait : « Le silence appartient au langage de Dieu, aussi paradoxal que cela puisse paraître. Il nous faudra retrouver ce langage dans nos célébrations. » (La Maison-Dieu, 162, 1985, p.118).

Si dans de nombreuses paroisses, on vit toujours dans cet esprit postconciliaire très sécularisé, il faut reconnaître qu'une nouvelle génération de prêtres apporte des changements notables dans les célébrations liturgiques, redonnant le sens du sacré et de l'adoration. Malheureusement, certains demeurent incompris de leurs fidèles et doivent affronter les équipes liturgiques qui n'ont généralement aucune formation, quand ce n'est pas leur évêque qui les envoient alors dans les périphéries !

L'Opus Sacerdotale a vu le jour en 1964 dans une époque troublée. Son but a été et demeure d'aider les prêtres dans leur ministère sacerdotal à demeurer fidèles à l'Eglise et à son enseignement traditionnel.

Prochainement, nous proposerons une formation liturgique aux prêtres qui le souhaitent, avec la possibilité d'apprendre à célébrer dans la forme

extraordinaire du rite romain. Cette formation aura pour but de mieux connaître les principes fondamentaux de la liturgie romaine, afin de mieux célébrer et voir comment appliquer ces principes dans les paroisses.

Abbé François SCRIVE

RETRAITE ANNUELLE

Rappelons que les Statuts de l'Opus Sacerdotale prescrivent la retraite annuelle de cinq jours (§ 38). Sachons profiter de celle qui nous est offerte du lundi 21, à 15 h, au vendredi 25 août 2017, à 10 h, à l'Abbaye Notre-Dame de Fontgombault dans l'Indre.

**Elle sera prêchée par le Révérend Père Augustin PIC
o.p. sur le thème :**

Custos, quid de nocte ?
(Is. 21, 11)
ou
le prêtre veilleur de la vérité

INSCRIPTION A LA RETRAITE

A adresser, le plus tôt possible,

à Monsieur l'Abbé François SCRIVE

13 rue Faubert 95270 BELLOY-en- France

N.B. : Si l'on arrive avant l'ouverture de la retraite veuillez indiquer le jour de votre arrivée pour qu'il soit communiqué au Père Hôtelier.

Pour permettre aux prêtres qui, pour diverses raisons, ne peuvent jamais participer à la retraite du mois d'août, notamment à cause de leur ministère estival, une autre retraite est, à nouveau, proposée comme au temps où le nombre des prêtres de l'Opus Sacerdotale nécessitait une, deux ou trois retraites...

Celle-ci aura lieu dans l'une des fondations de l'abbaye de Fontgombault, à l'abbaye de Triors, dans la Drôme, du lundi 23, à 15 h, au vendredi 27 octobre 2017, à 10 h et sera prêchée par Monsieur l'Abbé Henri Vallançon, curé de la paroisse Saint François d'Assise à Cerisy la Salle au diocèse de Coutances.

L'hôtellerie, inaugurée en 2016, offre d'appréciables commodités notamment pour les prêtres âgés : ascenseur et quelques chambres ont toilettes et douche.

Situation géographique

Abbaye Notre-Dame 205 chemin des Carnets 26750 Triors

Tél. Hôtellerie 04 75 71 18 36 – Télécopie 04 75 45 38 14 – [E-mail : monastere@ndtriors.fr](mailto:monastere@ndtriors.fr)

Accès : Cartes Michelin 244 Pli 37 N.E. – 246 Pli 4 S.O. – 332 Pli 3 N – 523 Pli G 7

COVOITURAGE : Si vous disposez de place(s) veuillez indiquer le nombre et sur quel itinéraire.
Si vous cherchez une place veuillez indiquer à partir de quel endroit.

Gare SNCF Valence TGV à Alixan soit à une vingtaine de kms de Triors où l'on peut aller chercher les retraitants s'ils le demandent à l'inscription ; dans ce cas préciser l'heure d'arrivée du train.

INSCRIPTION A LA RETRAITE

A adresser le plus tôt possible

à Monsieur le Chanoine Gérard TRAUCHESSEC Presbytère 71110 BRIANT

g.trauchessec@gmail.com – 03 85 53 16 55 ou 06 31 62 63 39

N.B. : Si l'on arrive avant l'ouverture ou si l'on part après la clôture de la retraite veuillez en informer le R.P. Hôtelier dès que possible et directement.

Bien que destinée en priorité aux membres de l'Opus Sacerdotale, association fondée en 1964 par Monsieur le Chanoine Etienne Catta, inhumé au cimetière monastique de Fontgombault en 1974, cette retraite est aussi proposée, dans la mesure des places disponibles, à tout prêtre désireux d'en profiter.

Marie, mère de tous les prêtres

Chers frères et sœurs,

La célébration de la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie, samedi prochain, est imminente, et nous nous trouvons dans le cadre de l'Année sacerdotale; c'est pourquoi je voudrais parler du lien entre la Vierge et le sacerdoce. Il s'agit d'un lien profondément enraciné dans le mystère de l'Incarnation. Lorsque Dieu décida de se faire homme dans son Fils, il avait besoin du "oui" libre de l'une de ses créatures. Dieu n'agit pas contre notre liberté. Et une chose véritablement extraordinaire a lieu: Dieu devient dépendant de la liberté, du "oui" de l'une de ses créatures; il attend ce "oui". Saint Bernard de Clairvaux, dans l'une de ses homélies, a expliqué de façon dramatique ce moment décisif de l'histoire universelle, où le ciel, la terre et Dieu lui-même attendent ce que dira cette créature.

Le "oui" de Marie est donc la porte à travers laquelle Dieu a pu entrer dans le monde, se faire homme. Ainsi, Marie participe réellement et profondément au mystère de l'incarnation, de notre salut. Et l'incarnation, le fait que le Fils s'est fait homme, était dès le début finalisée au don de soi; au don de soi avec beaucoup d'amour dans la Croix, pour se faire pain pour la vie du monde. Ainsi, sacrifice, sacerdoce et Incarnation vont de pair et Marie est au centre de ce mystère.

Allons à présent à la Croix. Avant de mourir, Jésus voit sa Mère au pied de la Croix; et il voit le fils bien-aimé et ce fils bien-aimé est certainement une personne, un individu très important, mais il est davantage: c'est un exemple, une préfiguration de tous les disciples bien-aimés, de toutes les personnes appelées par le Seigneur à être "le disciple qu'il aimait" et par conséquent, de façon particulière, également des prêtres. Jésus dit à Marie: "Mère, voici ton fils" (*Jn 19, 26*). Il s'agit d'une sorte de testament: il confie sa Mère au soin du fils, du disciple. Mais il dit également au disciple: "Voici ta mère" (*Jn 19, 27*). L'Évangile nous dit qu'à partir de ce moment, saint Jean, le fils bien-aimé, accueille la mère, Marie, "chez lui". C'est ce que dit la traduction française; mais le texte grec est beaucoup plus profond, beaucoup plus riche. Nous pourrions le traduire de la façon suivante: il prit Marie dans l'intimité de sa vie, de son être, "*eis tà idia*", dans la profondeur de son être. Prendre avec soi Marie, signifie l'introduire dans le dynamisme de son existence tout entière - il ne s'agit pas d'une chose extérieure - et dans tout ce qui constitue l'horizon de son apostolat. Il me semble que l'on comprend donc que le rapport particulier de maternité existant entre Marie et les prêtres constitue la source primaire, le motif fondamental de la prédilection qu'elle nourrit pour chacun d'eux. Marie les aime en effet pour deux raisons: car ils sont davantage semblables à Jésus, amour suprême de son cœur et parce qu'eux aussi, comme Elle, sont engagés dans la mission de proclamer, témoigner et apporter le Christ au monde. En vertu de son identification et conformation sacramentelle à Jésus, Fils de Dieu et Fils de Marie, chaque prêtre peut et doit se sentir véritablement le fils bien-aimé de cette très noble et très humble Mère.

Le Concile Vatican II invite les prêtres à voir en Marie le modèle parfait de leur existence, en l'invoquant comme "Mère du Grand prêtre éternel, Reine des Apôtres, soutien des prêtres dans leur ministère". Et elle a droit - poursuit le Concile - "à la dévotion filiale des prêtres, à leur vénération et à leur amour" (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 18). Le saint curé d'Ars, vers lequel notre pensée se tourne de façon particulière en cette année, aimait répéter: "Jésus Christ, après nous avoir donné tout ce qu'il pouvait nous donner, veut encore faire de nous les héritiers de ce qu'il a de plus précieux, c'est-à-dire sa Sainte Mère" (B. Nodet, *La pensée et l'âme du curé d'Ars*). Cela vaut pour tout chrétien, pour nous tous, mais en particulier pour les prêtres. Chers frères et sœurs, prions afin que Marie rende tous les prêtres, face à tous les problèmes du monde d'aujourd'hui, conformes à l'image de son Fils Jésus, dispensateurs du trésor inestimable de son amour de bon Pasteur. Marie, Mère des prêtres, prie pour nous!

Benoît XVI – Audience générale du 12 août 2009

Sermon de Messe chrismale

La prière intérieure est un cœur à cœur entre Dieu et nous. Où en sommes-nous ? Pour accueillir le Seigneur qui vient nous visiter, il faut nécessairement un moment de recueillement... Le temps qui précède la messe, s'il pouvait être plus silencieux, nous profiterait davantage. La liturgie est source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise. Voilà pourquoi, elle doit être soignée au plus haut point. *"Si on savait ce qu'est la messe"*, disait le Curé d'Ars, *on en mourrait"*. C'est un beau rendez-vous d'amour. Il faut s'y préparer. Pour toute chose qui a de l'importance on s'y prépare. Ainsi les sportifs se préparent pour une compétition, les médecins se préparent pour une opération chirurgicale délicate, les fiancés préparent les cœurs pour se rencontrer.

La messe est vraiment une rencontre avec le Christ ressuscité. Ce n'est pas une rencontre froide et sans saveur. Ce n'est pas non plus une rencontre de divertissement et de défoulement. Il faut habiller son cœur de contrition et de pensées positives. Insistons moins sur les instruments de musique : le tam-tam, l'animation, la participation extérieure. Insistons plus sur le sacré et le mystère, sur la participation intérieure et sincère... L'inculturation liturgique n'est pas d'abord une œuvre culturelle de rythmes et de danses traditionnelles. Elle est avant tout une œuvre théologique au service de la foi, de l'espérance et de la charité. Il faut tenir au primat de ce vrai Dieu qui s'est révélé en Jésus-Christ. Sinon on pousse les fidèles à se contenter d'une foi superficielle, faite de tranches et d'agitations stériles, le tout enveloppé de syncrétisme au rabais, c'est-à-dire d'amalgames de croyances disparates.

Pendant la célébration, veillons à ne pas encombrer la liturgie de trop de paroles, de trop de mouvements, encore moins des bruits de nos portables qui sonnent et qui dérangent. On est venu pour adorer le Seigneur. Il est là, invisible, mais non absent. Il est là présent et bien vivant. Silence ! Silence ! Recueillement ! Recueillement ! Laissons-nous introduire dans cette œuvre mystérieuse de Dieu. Et oui, la liturgie est d'abord céleste, elle est l'œuvre de Dieu, "opus Dei", elle vient de Dieu pour nous rejoindre et nous transformer. Comprendons-le bien et expliquons-le aux fidèles. Car nous sommes souvent tentés de fabriquer des "liturgies" à notre image, des liturgies "intéressantes", des liturgies horizontales. Pour nous aider à plus de concentration, nous avons proposé la messe "ad orientem". Comme je suis heureux de voir que le clergé diocésain a bien saisi son importance. Au cours d'une de mes visites pastorales, un jeune a donné sa compréhension de la messe à peu près en ces termes : *« Quand je suis stressé, je viens à la messe pour que le bruit des instruments, le bruit des tam-tams et de la batterie m'aident à oublier mes problèmes »*. Il croyait avoir raison. Je lui ai répondu aimablement : *« Il est inutile de venir*

jusqu'à l'église pour chercher le bruit qu'on peut facilement faire à la maison ou trouver dans la rue. Le lieu de culte doit offrir quelque chose d'autre, de mieux. Et puis on ne soigne pas le stress par le bruit, tout comme on n'éteint pas le feu par le feu, mais par l'eau ». Nous le savons le bruit ne fait pas de bien. Le stress révèle que nos relations avec Dieu et avec les hommes sont brouillées, troublées et déstabilisées. La déprime s'installe en celui dont l'esprit est décousu. Ce sont les musiques douces, calmes, paisibles comme le chant grégorien, le chant liturgique du hanyé et d'autres semblables qui débloquent, tranquilisent, dégraisent, décoincement nos esprits, parce qu'ils aident à écouter la voix silencieuse de Dieu qui rassure. Car Dieu est silencieux et parle par son silence. *"Vraiment, tu es un Dieu qui se cache, Dieu d'Israël Sauveur"*, s'exclame le psalmiste...

Notre famille diocésaine, comment la voyez-vous ? Comme une femme stérile ou féconde ? Pour répondre à cette question, que chacun fasse un audit spirituel interne. Descendons en nous-mêmes. Voyons d'abord si nous pratiquons la prière intérieure. Dis-moi combien de temps tu restes assis ou à genoux devant le tabernacle chaque jour ? Dis-moi comment tu pries et je te dirai qui tu es ? La vie d'oraison conduit à l'action pour Dieu. On devient à la fois Marthe et Marie : ni agités ni passifs, mais enivrés par l'Esprit pour mieux accomplir notre devoir d'état. Écoutons ce que recommandait l'Évêque de Milan, Charles BORROMÉE, aux prêtres : *"Comprenez, mes frères, que rien n'est aussi nécessaire pour des hommes d'Église, que l'oraison mentale qui doit précéder toutes nos actions, les accompagner et les suivre... Si tu administres les sacrements, mon frère, pense à ce que tu fais ; si tu célèbres la messe, pense à ce que tu offres ; si tu psalmodies au chœur, réfléchis à qui tu parles et à ce que tu dis ; si tu diriges les âmes, songe au sang qui les a lavées ; ainsi faites tout avec amour... C'est ainsi que nous aurons la force d'engendrer le Christ en nous et chez les autres"*. Plus le clergé sera à l'écoute du Seigneur, plus notre famille diocésaine engendrera des saints.

Mgr Pascal N'K OUE
Archevêque de Parakou au Bénin.

Sermon de la messe chrismale 2017

Le pape émérite favorable à la messe « ad orientem »

Voilà une nouvelle qui va faire couler un peu d'encre. Le pape émérite Benoît XVI s'est dit, une fois de plus favorable à la célébration Ad Orientem, à l'occasion d'un

hommage au patriarche de Constantinople dont le pape François a préfacé l'ouvrage, recueil de divers témoignages.

Ce n'est pas la première fois que le cardinal Ratzinger (voir L'esprit de la liturgie) puis le pape Benoît XVI exprime son soutien à ce retour à la célébration vers l'Orient, non pas tournée dos au peuple, mais face à l'Orient. Alors que



le cardinal Sarah avait déchaîné une foule d'opposition en reprenant ce thème à son compte et invitant les prêtres à célébrer de nouveau vers l'Orient, le pape émérite qualifie cet acte liturgique d'œcuménique.

« Dans l'orientation de la liturgie vers l'Est, nous voyons que les chrétiens, ensemble avec le Seigneur, veulent progresser vers la rédemption de la création tout entière »

« Le Christ, le Seigneur crucifié et ressuscité, est à la fois aussi le "soleil" qui illumine le monde. La foi elle aussi est toujours dirigée vers la totalité de la création. Ainsi, le patriarche Bartholomée remplit un aspect essentiel de sa mission sacerdotale à travers son engagement vis-à-vis de la création. »

« Un pasteur du troupeau de Jésus-Christ n'est jamais orienté simplement vers le cercle de ses propres fidèles. La communauté de l'Eglise est universelle également en ce sens qu'elle inclut toute la réalité. »

Ce n'est que le déploiement de sa conclusion dans l'Esprit de la liturgie

La célébration « vers le peuple a transformé la communauté en un cercle refermé sur lui-même ». « De la même manière que la congrégation à la synagogue regardait ensemble vers Jérusalem, de même dans la liturgie chrétienne la congrégation regarde ensemble "vers le Seigneur" », concluait-il.

Cyril BRUN

Une saine application d'Amoris Laetitia

Dans la confusion généralisée actuellement dans l'Eglise au sujet de l'accès à la Sainte Communion pour les divorcés remariés, il nous a paru opportun de publier les critères et dispositions publiés à ce sujet par Mgr REIG PLA, évêque d'Alcala de Henares (Espagne).

Accompagner les baptisés qui ont divorcé et vivent dans une autre union.

Critères et dispositions pour le diocèse d'Alcala de Henares proposés par l'Evêque diocésain Juan Antonio REIG PLA.

Un point particulier de la Pastorale familiale qui a été amplement débattu est l'accès à l'Eucharistie des divorcés qui se trouvent dans une nouvelle union. C'est un cas à tenir en compte dans l'ensemble des « situations irrégulières » auquel fait mention l'Exhortation Apostolique du Pape François « *Amoris laetitia* ». Dans celle-ci il est dit expressément, en suivant le Synode, qu'il faut toujours procéder « en accord avec l'enseignement de l'Eglise et les orientations de l'Evêque (1). Par conséquent, il revient au ministère pastoral de l'Evêque d'éclairer la façon d'accompagner les personnes dans cette situation. Comme évêque du Diocèse d'Alcala de Henares j'assume cette responsabilité et je rends publiques les dispositions suivantes :

a - Comme critère pour développer une nouvelle pastorale familiale à partir de l'Exhortation *Amoris laetitia* du pape François je recommande de suivre les indications contenues dans le Vademecum « Accompagner, discerner, intégrer » (2) qui vient d'être présenté au Congrès « La famille chrétienne et l'école catholique, minorités créatives pour la rénovation de la société », qui s'est déroulé au palais Archiépisopal d'Alcala de Henares les 10, 11 et 12 mars 2017.

b - L'Eglise à ses débuts en constatant que beaucoup demandaient le sacrement du Baptême dans une vie très éloignée des exigences chrétiennes, proposa un itinéraire catéchuménal qui comportait un changement important dans le mode de vie qui devait se vérifier afin de pouvoir accéder aux sacrements. Elle le fit avec la conviction que le rapprochement à la communauté chrétienne et à son mode de vie était l'appui nécessaire à la vie propre d'un chrétien. A côté de cela se développèrent aussi des itinéraires pénitentiels qui permettaient d'accueillir de nouveau pleinement dans la communauté chrétienne les baptisés qui, s'étant éloignés de la vie selon l'Evangile, se repentaient de leurs péchés.

Dans ce sens et comme principe pour éviter quelque gradualité de la loi que repoussa le Synode des évêques et que le Pape disqualifie dans son

Exhortation Apostolique (3), j'encourage tous les frères divorcés en situation irrégulière à s'approcher de la communauté chrétienne pour participer à sa vie et à son accompagnement. Ils pourront ainsi commencer un chemin qui, petit à petit, les rapproche du Christ, en approfondissant l'Évangile du mariage, institué par Dieu dès l'origine comme union indissoluble de l'homme et de la femme et transformé par le Christ en signe vivant et efficace de son amour pour l'Église. La moitié de ce chemin sera que ces baptisés puissent vivre en accord avec les paroles de Jésus. C'est seulement quand ils seront disposés à faire ce pas qu'ils pourront recevoir l'absolution sacramentelle et la sainte Eucharistie.

Demeurent en vigueur, par conséquent, les conditions objectives exigées par la magistère de l'Église pour pouvoir accéder à la réception des sacrements. Ces conditions objectives furent exprimées par le Pape Jean Paul II dans l'Exhortation *Familiaris Consortio* 84, ratifiées par Benoît XVI (*Sacramentum Charitatis*, 29) et contenues dans le Catéchisme de l'Église Catholique, 1650. De la même manière, le Conseil Pontifical pour les Textes Législatifs publia la Déclaration sur l'admission à la Sainte Communion des divorcés remariés (24-VI-2000). En suivant ces principes nous avons à recevoir le magistère du pape François exposé au chapitre VIII de l'Exhortation *Amoris laetitia*. Celle-ci se situe en continuité avec le magistère précédent (cf *Amoris laetitia*, chapitre III). Sa proposition consiste à impulser un plus grand rapprochement de toutes les personnes qui vivent un « amour blessé et égaré » (cf. AL 291), et à promouvoir des itinéraires qui permettent à ceux qui se trouvent dans des situations irrégulières le retour à une vie conforme aux paroles de Jésus. Le discernement que le pape nous demande se réfère au chemin que nous sommes appelés à parcourir, et non au but que nous devons atteindre. Puisque l'Église a seulement une moitié à proposer à l'homme : le mode de vie que Jésus nous enseigna et auquel elle nous introduit dans les sacrements.

Pour cela, il faut considérer, concrètement, que l'Église, en se fondant sur la Sainte Écriture et la Tradition, « réaffirme sa discipline de ne pas admettre à la communion eucharistique les divorcés qui se remarient. Ils se sont rendus eux-mêmes incapables d'y être admis car leur état et leur condition de vie est en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Église, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'Eucharistie (...) La réconciliation par le sacrement de pénitence – qui ouvrirait la voie au sacrement de l'Eucharistie – ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont repentis d'avoir violé le signe de l'Alliance et de la fidélité au Christ, et sont sincèrement disposés à une forme de vie qui ne soit plus en contradiction avec l'indissolubilité du mariage. Cela implique concrètement que, lorsque l'homme et la femme ne peuvent pas, pour de graves motifs – par exemple l'éducation des enfants -, remplir l'obligation de la séparation, « ils prennent l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire en s'abstenant des actes réservés aux époux »(4). Voilà ce qui est requis objectivement et qui n'admet pas d'exceptions et dont l'accomplissement doit être l'objet d'un discernement

attentif dans le for externe ; aucun prêtre ne peut considérer avoir l'autorité de dispenser de cette exigence (5). Comme aide aux prêtres et aux familles est offert le Centre diocésain d'Orientation Familiale *Regina Familiae* qui, en coordination avec le Vicaire Judiciaire, se constitue avec l'Evêque comme organe de consultation pour les situations irrégulières et pour lesquels ils proposent leurs services.

L'Exhortation du pape François encourage, comme l'avait déjà affirmé *Familiaris consortio* 84 (6), à ouvrir des chemins nouveaux d'accompagnement qui aident ces personnes à progresser afin d'être capables de vivre la vérité de leur situation « et les aident à atteindre la plénitude du dessein que Dieu a pour elles, toujours possible avec la force de l'esprit-Saint » (7). C'est la manière concrète de vivre la miséricorde envers ces frères, en leur offrant un Amour qui soigne leurs plaies et leur permette de vivre la plénitude de la communion avec Dieu et avec l'Eglise.

A Alcalá de Henares, le 20 mars 2017

Solennité de Saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie.

+ Juan Antonio Reig Pla,

Evêque d'Alcalá de Henares

www.obispadoalcal.org

La Sainte Trinité en nous

par Garrigou-Lagrange

Conséquences pratiques

*P. Rég. Garrigou-Lagrange
La vie spirituelle n° 288, juin 1944*

Saint Thomas à la fin de son traité de la sainte Trinité nous parle des missions divines et de l'habitation des trois Personnes divines en toute âme juste. Il nous donne une certaine intelligence de ce mystère en nous rappelant que Dieu est d'abord présent en toutes choses, en précisant de quelle manière spéciale il est réellement dans les justes, et quel sont les effets de son action en eux.

Présence générale de Dieu en toute créature.

Dieu est d'abord présent en toutes choses comme cause conservatrice par un contact, non pas quantitatif, mais virtuel ; semblable, non pas au contact de notre main et du papier sur lequel elle écrit, mais au contact de notre volonté et de notre main qu'elle meut. C'est le contact dynamique de la toute puissance et de l'effet immédiatement produit par elle. La conservation de la créature dans l'existence est en effet la suite de l'acte créateur. Or Dieu a créé sans intermédiaire, sans aucun instrument, la matière, premier sujet de tout changement corporel, et il a produit de même ex nihilo, de rien, les âmes spirituelles et immortelles et les esprits purs finis. Il conserve donc immédiatement la matière, les âmes, les anges ; il y a donc un contact dynamique de la toute puissance (qui n'est pas réellement distincte de la nature divine) et de notre être naturel. C'est la présence générale de Dieu en toutes choses, dite présence d'immensité, celle dont parle, saint Paul lorsqu'il dit : *Le Dieu qui a fait le monde, étant le Seigneur du ciel et de la terre... n'est pas loin de chacun de nous, car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être* (Actes, XVII, 28). Dieu est comme le foyer d'où s'échappe la vie de la création ; il est la force centrale qui attire tout à elle, comme le dit la liturgie : « Rerum Deus tenax vigor, immotus in te permanens ».

Présence spéciale de Dieu dans les justes selon l'Écriture.

La sainte Écriture ne nous parle pas seulement de cette présence générale de Dieu en toutes choses, elle nous parle aussi d'une présence spéciale de Dieu dans les justes. Il est dit dans l'Ancien Testament, au livre de la Sagesse I, 4 : *La sagesse divine n'entrera pas dans une âme méchante, elle n'habitera pas dans un corps assujetti au péché*. Serait-ce seulement la grâce créée ou le don créé de sagesse, qui viendrait habiter dans l'âme du juste ?

Les paroles de Notre-Seigneur nous apportent une lumière nouvelle et nous montrent que ce sont les personnes divines elles-mêmes qui viennent habiter en nous : *Si quelqu'un m'aime, dit-il, il observera ma parole et mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure* (Jean, XIV, 23). Au même moment Notre-Seigneur promet de nous envoyer le Saint Esprit (Ibid., 26). Selon ces paroles, qui va venir ? Serait-ce seulement des effets créés, la grâce sanctifiante, le charité répandue dans nos cœurs ? Non. Ceux qui viennent, ce sont ceux qui aiment : *Mon Père et moi nous viendrons en lui*, et non pas d'une façon transitoire, mais *nous ferons en lui notre demeure. Je prierai mon Père et il vous donnera un autre consolateur, pour qu'il demeure toujours en vous, l'Esprit de vérité... qui vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit* (Ibid., 16-26). Ces paroles ne sont pas dites seulement aux apôtres, elles se vérifièrent en eux le jour de Pentecôte, qui est renouvelé pour nous par la confirmation.

Ce témoignage du Sauveur est clair, il précise beaucoup ce que disait le livre de la Sagesse. Ce sont bien les trois personnes divines qui viennent habiter de façon permanente dans les âmes justes.

Ainsi l'ont compris les apôtres. Saint Jean écrit (I Jean, IV, 9-16) *Dieu est charité... et celui qui est dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui*. Il possède Dieu en son cœur, mais plus encore Dieu le possède et le contient en lui conservant, non seulement l'existence naturelle, mais la vie de la grâce et la charité.

Saint Paul dit de même : *La charité de Dieu a été répandue en vous par l'Esprit Saint qui vous a été donné* (Rom. V, 5). Tant que l'âme restera en état de grâce, tant qu'elle conservera la charité, elle sera le temple du Saint-Esprit.

A plusieurs reprises saint Paul revient sur cette consolante doctrine : *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu habite en vous ?* (I Cor. III, 16, item VI. 19). Cette présence spéciale des trois Personnes est spécialement appropriée au Saint-Esprit, parce qu'elle dépend de la charité, laquelle, nous assimile plus à lui, qui est l'amour personnel, qu'au Père et au Fils. Ils sont aussi en nous, selon le témoignage de Jésus, mais nous ne leur serons parfaitement assimilés qu'en recevant la lumière de gloire, qui nous marquera à la ressemblance du Verbe, qui est la splendeur du Père. Ainsi parle équivalement Léon XIII dans son encyclique sur le Saint-Esprit : « *Divinum illud munus* » du 9 mai 1897.

L'Écriture enseigne donc très explicitement que les trois Personnes divines habitent en toute âme juste, en toute âme en état de grâce. La tradition, par la voix des premiers martyrs, par celle des Pères, par l'enseignement officiel de l'Église, montre en outre que c'est bien ainsi qu'il faut entendre ce que dit l'Écriture¹.

Quelle est l'union qui résulte de cette habitation ?

Les théologiens enseignent communément que cette union du juste aux personnes divines diffère immensément de l'union hypostatique de l'humanité de Jésus au Verbe ; la chose est manifeste car l'union hypostatique est l'union de la nature divine et de la nature humaine en une seule et même personne, celle du Verbe.

Par opposition le juste a avec Dieu une union non pas substantielle, mais accidentelle, et morale. En d'autres termes c'est une union par la connaissance, et l'amour. Cependant c'est une union réelle, car les personnes divines sont présentes dans le juste non pas seulement par un effet de leur opération, comme le soleil est présent sur la terre par la lumière et la chaleur qu'il lui envoie ; les personnes divines elles-mêmes sont réellement et substantiellement présentes en l'âme juste (sans lui être substantiellement unies comme le Verbe l'est à

¹ Cf. Rouet de Journel, *Enchiridion Patristicum* (in fine, index theologicus, n° 185, 357) rapporte les témoignages de nombreux Pères grecs et latins. Il faut surtout citer saint Ignace d'Antioche, saint Athanase, saint Basile, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Ambroise, saint Augustin.

l'humanité de Jésus). Les théologiens disent communément : solus Deus illabitus animæ, Dieu est réellement présent dans l'âme juste et plus intime à elle qu'elle-même, comme le principe intime de sa vie intérieure.

Les théologiens s'accordent aussi généralement à admettre que, comme nous l'avons dit plus haut, l'habitation des trois Personnes divines est appropriée au Saint-Esprit pour ce motif qu'elle dépend de la charité, laquelle nous assimile plus au Saint-Esprit, amour personnel, que la foi éclairée par les dons ne nous assimile au Verbe, et par lui au Père. L'assimilation parfaite au Verbe et au Père se fera quand nous recevrons la lumière de gloire².

Enfin on enseigne communément que le Saint-Esprit sanctifie l'âme juste, non pas comme cause formelle, mais comme cause efficiente et exemplaire.

C'est pourquoi nous ne devons pas dire que l'Esprit-Saint est à proprement parler « l'âme de notre âme, la vie de nôtre vie », mais qu'il est pour ainsi dire « comme l'âme de notre âme, comme la vie de notre vie ». Il n'en est pas en effet le constitutif formel, mais avec le Père et le Fils, il est cause efficiente de notre sanctification, car il produit, conserve et augmente en nous la grâce sanctifiante et la charité. De plus il en est la cause exemplaire, car la charité créée est une similitude participée de la charité incréée³. Il en est aussi la fin ultime souverainement attirante, il est en nous, avec le Père et le Fils, comme un objet quasi expérimentalement connaissable et quelquefois actuellement connu, et aimé par dessus tout.

Quelles sont les conséquences pratiques de l'habitation de la Sainte Trinité en nous ?

Puisque le Saint-Esprit habite en nous, et nous a accordé avec la charité les sept dons, qui sont en nous comme sur une barque des voiles dociles à l'impulsion du vent favorable, nous devons avoir une grande docilité à l'égard du Saint-Esprit. Cela suppose d'abord du silence dans notre âme, pour que les divines inspirations d'abord latentes ne passent pas inaperçues ; il faut le silence des passions plus ou moins dérégées, celui des affections trop naturelles, de l'ambition ; silence qui suppose la mortification de tout ce qu'il y a en nous de désordonné.

La docilité au Saint-Esprit suppose aussi le discernement pour distinguer les inspirations divines de celles qui ne sont bonnes qu'en apparence. Celles qui viennent du Saint-Esprit nous rappellent presque toujours un devoir ; d'autres fois elles contiennent un conseil manifestement conforme à notre vocation, et là encore il est sûr qu'il convient grandement de les suivre. Alors elles deviendront de plus en plus nombreuses et pressantes. Qui peut dire le prix d'une seule

² Léon XIII dit dans son encyclique *Divinum illud munus* ; « Haec praesentia est totius Trinitatis, attamen de spiritu sancto tanquam, peculiaris praedicatur. »

Cf. Saint Thomas, III^a, q. 3, a. 5, ad 2^m.

inspiration vraiment conforme à notre vocation ? Ne pas la suivre nous expose à végéter pendant des années, la suivre docilement nous oriente vers la sainteté.

Pratiquement il ne faut aller ni trop lentement par manque de générosité, ni trop vite par présomption.

Beaucoup vont trop lentement et deviennent des âmes attardées ; ce ne sont plus des commençants, et ce ne sont pas encore des progressants. Ces âmes sont au point de vue spirituel comme des enfants anormaux qui n'ont pas grandi, et qui sont devenus un peu difformes comme des nains.

Comment devient-on une âme attardée ? On le devient d'abord par la négligence des petites choses dans la pratique des vertus et de la piété. On cesse de voir le grand côté des petites choses dans le service de Dieu, et l'on se dispose ainsi à ne plus voir que les petits côtés des grandes choses, comme la messe, la parole de Dieu, la théologie, le ministère apostolique ; on se dispose à n'en plus voir que le dehors. Le jugement descend avec la vie. Les petites choses du service de Dieu sont petites en elles-mêmes, mais grandes par le but auquel elles sont ordonnées et par l'esprit de foi et d'amour avec lequel il faudrait les accomplir ; on les observerait alors tout spontanément, sans avoir besoin d'y réfléchir, comme le pianiste qui touche bien chaque note de son clavier. Ces petites choses sont la prière avant et après l'étude, avant et après les repas, c'est une pratique attentive jusque dans les détails des vertus d'humilité, de patience, de douceur, de politesse. C'est peu de chose en soi, comme les cils ou les sourcils sur une physionomie humaine, qui pourtant sans eux est défigurée. Comme le dit saint Augustin : « *Minimum quidem minimum est, sed semper servare legem Dei etiam in minimis, hoc quidem maximum est* ». Et celui qui est fidèle dans les petites choses se dispose à être fidèle dans les grandes quand elles là sont demandées : *Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est* (Luc, XVI, 10). On garde ainsi l'union non seulement habituelle, mais actuelle avec Dieu d'une façon presque continuelle, et l'on est par là même fidèle à la grâce du moment présent, aux inspirations qu'elle contient.

On devient aussi une âme attardée par le refus des sacrifices demandés pour rompre avec une affection trop sensible, avec l'amour de nos aises, avec une certaine tendance à la vanité, ou à la domination. On le devient en refusant de suivre l'inspiration qui porterait à être plus laborieux, plus généreux au service de Dieu, plus attentif aux besoins de l'âme du prochain. Alors la vie descend de plus en plus, et le jugement descend avec la vie, car chacun juge selon son inclination. C'est ainsi que même des âmes consacrées peuvent devenir des âmes attardées ; et alors les suites normales de l'habitation de la sainte Trinité en elles se produisent de moins en moins.

*
* *

Il est clair qu'il faut réagir, tout en évitant le défaut contraire qui est celui de la précipitation, car alors la réaction serait toute superficielle et de courte durée. Il faut éviter la précipitation de l'enfant qui veut courir au début d'une ascension, et qui, fatigué au bout de deux kilomètres, renonce à la montée. Il faut, comme on l'a dit, marcher au petit pas résolu du montagnard, qui ne s'arrête qu'au sommet.

Il ne faut pas vouloir voler avant d'avoir des ailes, et ne pas confondre le premier moment d'enthousiasme avec le ferme propos d'avancer coûte que coûte. Il ne faut pas confondre l'ordre d'intention, où la fin entrevue et désirée est première, avec l'ordre d'exécution où la fin n'est obtenue et conquise qu'en dernier lieu, après avoir employé tous les moyens depuis les plus petits jusqu'aux plus élevés. Il faut éviter le sentimentalisme qui est dans la sensibilité, l'affectation d'un amour qu'on n'a pas ou qu'on n'a pas assez dans la volonté. Il faut se rendre compte, avec un sain réalisme, qu'il y a pendant assez longtemps dans le fond de notre volonté, comme dit Tauler, une lutte mystérieuse et parfois tragique entre la charité qui tend à s'y enraciner et l'égoïsme qui tend toujours à renaître comme du chiendent (gramigna).

Alors on verra se réaliser peu à peu les suites normales de l'habitation de la sainte Trinité en nous, celles qu'a notées saint Thomas : (Contra Gentiles, 1, IV, c. 21 et 22). On recevra des grâces toujours nouvelles de lumière, d'attrait, d'amour, de générosité, de force, de patience ; on gardera de plus en plus la présence de Dieu, on s'entretiendra constamment avec lui, comme saint Dominique qui ne savait parler qu'avec Dieu ou de Dieu, on trouvera dans cette conservation intime la paix, et quelquefois la joie, avec le désir d'une conformité toujours plus parfaite à la volonté divine, et dans cette conformité voulue on trouvera la sainte liberté des enfants de Dieu, parce que la volonté divine règnera de plus en plus dans la nôtre, au fur et à mesure que la charité s'enracinera davantage dans le fond de notre volonté. Nous saisirons alors de mieux en mieux que notre volonté, est d'une profondeur sans mesure, puisque Dieu seul vu face à face peut la combler et irrésistiblement l'attirer.

Rome, Angelico.

Fr. Réginald Garrigou-Lagrange, O.P.

La « *Prière à Notre-Dame du Sacerdoce* »

« Vierge Marie, Mère du Christ-Prêtre, Mère des prêtres du monde entier, Vous aimez tout particulièrement les prêtres parce qu'ils sont les images vivantes de votre Fils Unique. Vous avez aidé Jésus par toute votre vie terrestre, et vous l'aidez encore dans le Ciel. Nous vous

en supplions, priez pour les prêtres ! « Priez le Père des Cieux pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson ». Priez pour que nous ayons toujours des prêtres qui nous donnent les Sacrements, nous expliquent l'Évangile du Christ, et nous enseignent à devenir de vrais enfants de Dieu ! Vierge Marie, demandez Vous-même à Dieu le Père les prêtres dont nous avons tant besoin ; et puisque votre Cœur a tout pouvoir sur Lui, obtenez-nous, ô Marie, des prêtres qui soient des saints ! Ainsi soit-il. »

Monseigneur Dominique Rey - Évêque du [Diocèse de Fréjus-Toulon](#)

COETUS INTERNATIONALIS SUMMORUM PONTIFICUM

Du 14 au 17 septembre 2017, pour ses 10 ans, le peuple Summorum Pontificum a rendez-vous à Rome.



PROGRAMME GÉNÉRAL

Judi 14 septembre

> De 9 heures à 18 heures, **Colloque** « Le motu proprio Summorum Pontificum de Benoît XVI, une nouvelle jeunesse pour l'Église » (programme détaillé ci-dessous)
Pontificia Università San Tommaso d'Aquino (Angelicum)

Inscription : 30 euros, déjeuner compris

> 18h30 : **Vêpres** de l'Exaltation de la Sainte Croix, célébrées par **Mgr Georg Gänswein**, basilique San Marco Evangelista al Campidoglio (Piazza Venezia)

Vendredi 15 septembre

> Matinée libre pour les dévotions et visites privées

> 16h : **Chemin de croix** (près du Colisée) sous la conduite de l'Institut du Bon Pasteur

> 19h : **Messe solennelle** célébrée par **Monseigneur Gilles Wach**, Supérieur général de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, Basilique de la Minerve

Samedi 16 septembre

> 9 heures : **Adoration eucharistique**, Chiesa Nuova (Santa Maria in Vallicella, Corso Vittorio Emanuele II)

> 9h45 : **Procession** solennelle par les rues de Rome, conduite par **Mgr Guido Pozzo**, Secrétaire de la Commission pontificale Ecclesia Dei

> 11 heures : **Messe pontificale** solennelle en la basilique Saint-Pierre, célébrée par Son Éminence, le **cardinal Carlo Caffarra**, chœur dirigé par le **maestro Aurelio Porfiri**

> 13 heures : **Buffet pour le clergé** au Palais Cesi (inscription requise)

> Après-midi libre pour les dévotions et visites privées

Dimanche 17 septembre

> 11 heures : **Messe de clôture** du pèlerinage en l'église de la Très Sainte Trinité des Pèlerins (FSSP), célébrée selon le rit dominicain par le **Père Dominique-Marie de Saint-Laumer**, Prieur général de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier

II - PROGRAMME DÉTAILLÉ DU COLLOQUE

Rome, Université pontificale Saint-Thomas-d'Aquin (Angelicum) - Jeudi 14 septembre 2017

Le motu proprio *Summorum Pontificum* de Benoît XVI :
Une nouvelle jeunesse pour l'Eglise

9 heures : Accueil des participants, retrait des badges

9h30 : Mot d'accueil par le **P. Vincenzo M. Nuara OP**, Modérateur d'Amicizia Sacerdotale *Summorum Pontificum* e aumônier de *Giovani e Tradizione*

10h : **Mgr Guido Pozzo**, Secrétaire de la Commission pontificale Ecclesia Dei :
> *Summorum Pontificum dix ans après : bilan et perspectives*

10h30 : **Cardinal Gerhard Ludwig Müller**, > *Dogme et Liturgie*

11h15 : pause

11h30 : Présentation des Actes du 4ème colloque romain sur le motu proprio *Summorum Pontificum* de 2015 par **don Marino Neri**, Secrétaire ASSP

11h45 : **TRP Dom Jean Pateau**, Abbé de Fontgombault :
> *Les fruits de Summorum Pontificum pour la vie monastique et sacerdotale*

12h30 : **Martin Mosebach**, écrivain et essayiste :
> *La sainte routine ou le mystère de la répétition*

13h30 : pause déjeuner

15h30 : **Cardinal Robert Sarah**, Préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements :

> *Le silence et le primat de Dieu dans la sainte liturgie*

16.15 : **Monseigneur Markus Graulich**, Sous-Secrétaire du Conseil pontifical pour les textes législatifs :

> *De l'indult à une loi universelle de l'Église : une lecture canonique du motu proprio*

16h45 : pause

17h15 : **Ettore Gotti Tedeschi**, ancien Président de l'Institut pour les Œuvres de Religion (IOR) :

> *“L'économie” de la liturgie*

18h : fin des travaux

NB : Toutes les conférences seront traduites simultanément en français

Contact France : fr.sumpont@gmail.com / 06 35 660 651

Mgr Sarah : l'Église au défi du schisme

Le cardinal Robert Sarah a mis en garde contre la menace d'une dilution de l'unité de l'Église, si les conférences épiscopales nationales s'octroyaient le droit de « décider par elles-mêmes » des questions relevant de la doctrine et de la morale.

Lors d'un entretien accordé le 18 avril 2017 à l'organisation caritative internationale « Aide à l'Église en détresse », le cardinal Robert Sarah a dressé le constat suivant : « Aujourd'hui il existe un très fort risque de fragmenter l'Église, de dissoudre le Corps mystique du Christ, risque qui réside dans le fait de mettre trop l'accent sur l'identité nationale des Églises locales, et donc sur leur capacité à porter des décisions par elles-mêmes, surtout dans un domaine aussi essentiel que celui de la foi et de la morale. »

Interrogé sur la relation entre l'« Église africaine » et l'« Église universelle », le cardinal guinéen a répondu que, « sans une foi commune, l'Église est menacée par la confusion, puis, progressivement, elle peut se laisser aller à la dispersion et glisser dans le schisme. »

Le cardinal Sarah - qui occupe la fonction de préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements depuis 2014 - a rappelé que, strictement parlant, il n'existait pas d'institution répondant à la notion d'« Église africaine. » « L'Église universelle, a-t-il affirmé, n'est pas une sorte de fédération formée par les Églises locales. L'Église universelle est symbolisée et représentée par l'Église de Rome, avec le pape à sa tête, le successeur de saint Pierre qui est à la tête du collège apostolique ; c'est cette Église de Rome qui a donné

naissance à toutes les Eglises locales et c'est elle qui les soutient dans l'unité de la foi et de la charité ».

Pour mémoire, il convient en effet de rappeler que c'est à partir du moment où les conférences épiscopales nationales et régionales ont été créées - réforme engagée par le concile Vatican II afin de manifester l'exercice de la « collégialité » - qu'on s'est rapidement posé la question de savoir si ces organes consultatifs ne devaient pas jouer un rôle plus important dans le gouvernement de l'Eglise.

Le cardinal Joseph Ratzinger, quant à lui, a affirmé à de nombreuses reprises dans ses écrits qu'un évêque, à titre individuel et en vertu du pouvoir d'Ordre, possédait l'autorité pour enseigner, tandis qu'une bureaucratie ecclésiale ne saurait être revêtue d'un tel pouvoir. Pourtant cela n'a pas empêché, ces dernières années, que quelques membres influents de l'Eglise proposent de déléguer aux conférences épiscopales le soin de statuer sur des points disputés touchant la foi ou la morale.

Le pape François paraît lui-même aller en ce sens, lorsqu'il appelle dans l'exhortation *Evangelii Gaudium* de 2013, à une « conversion de la papauté elle-même », critiquant au passage la « centralisation excessive » du pouvoir du Successeur de Pierre et suggérant même que les conférences épiscopales soient dotées d'une « véritable autorité en matière de doctrine ».

De plus, dans son exhortation post-synodale *Amoris lætitia*, le pape écrit que « les interventions du magistère n'ont pas vocation à régler toutes les discussions ayant trait aux questions doctrinales, morales ou pastorales (...) Chaque pays ou région ... peut trouver les solutions les mieux adaptées à sa culture, tout en étant respectueuses des coutumes et des besoins locaux. »

Le cardinal Sarah, pour sa part, a rappelé que l'Eglise ne saurait se développer si elle ne demeurerait pas unie dans « la foi commune et la fidélité au Christ et à son Evangile, en union avec le pape ».

Le préfet de la Congrégation du culte divin a conclu en rapportant ces paroles du pape Benoît XVI : « Il est clair que l'Eglise se méprendrait sur la nature de la crise qu'elle traverse si elle prétendait qu'il était au cœur de sa mission d'offrir des solutions toutes faites aux questions relatives à la justice, à la paix, à la pauvreté, à l'accueil des migrants, tandis qu'elle négligerait le souci d'évangéliser ».

La Réforme protestante a constitué la véritable Révolution religieuse qui a caractérisé toute la modernité

Le 31 octobre 2016 a commencé l'année consacrée au 500e anniversaire de la Réforme protestante. Le 31 octobre 1517, le moine Martin Luther afficha ses 95 thèses sur la porte de l'église du château de Wittemberg, en Allemagne. L'Homme nouveau a interrogé Miguel Ayuso, président de l'Union internationale des juristes catholiques, professeur de science politique et de droit constitutionnel à l'Université pontificale de Comillas (Madrid). Extraits :

Dans un très important article publié en France par la revue Catholica, vous vous attachez à expliquer, selon le



titre de votre étude, « L'origine protestante de la politique et du droit moderne ». Est-ce une simple extension au domaine politique et juridique du livre de Max Weber sur les origines protestantes du capitalisme ou y a-t-il réellement une spécificité protestante au regard de la politique et du droit ?

[...] Pour entrer dans le vif du sujet, **ce que l'on appelle la Réforme protestante a constitué la véritable Révolution religieuse**, de telle sorte que furent bouleversés tant la théologie que son présupposé métaphysique et qui, à partir de là, a eu des incidences décisives en philosophie pratique. Mon travail en particulier et, de façon générale, le livre qu'il conclut traitent des conséquences des théories et des options de Luther sur le plan éthique, politique et juridique, c'est-à-dire celui de la philosophie de la praxis. Le poids qu'a représenté le luthérianisme sur celui-ci a été à ce point déterminant qu'il est possible d'affirmer qu'il a marqué une « inflexion » qui a caractérisé toute la modernité. À telle enseigne que l'on pourrait dire que le protestantisme s'est diffusé rapidement plus pour des raisons temporelles que religieuses : en cas contraire, son établissement et sa diffusion ne pourraient s'expliquer.

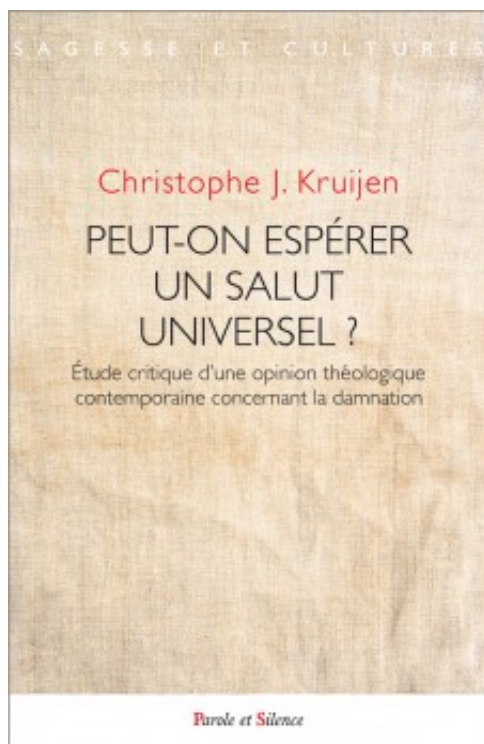
À cette occasion, vous êtes amené à reprendre la distinction, visiblement traditionnelle en Espagne, entre chrétienté et Europe. Dans cette perspective, l'Europe est-elle le nom sécularisé de la chrétienté et si c'est bien le cas, quel rôle le protestantisme a-t-il joué dans ce sens ?

L'école du traditionalisme espagnol a toujours considéré que « l'Europe » n'était pas autre chose que la sécularisation de la chrétienté. Le protestantisme a joué un rôle décisif dans un tel changement : **non seulement par la destruction pratique de la chrétienté** qui - selon l'expression de saint Bernard de Clairvaux - était un regroupement hiérarchique de peuples, reliés entre eux en conformité à des principes organiques en subordination au soleil de la papauté et à la lune de l'Empire et dont la rupture de l'unité religieuse entraîna celle de la politique, **mais aussi par la révolution intellectuelle qui sépara la nature de la grâce**, d'où procède le processus général de sécularisation. **Le « concert européen » issu de la paix de Westphalie (1648) ne se peut comprendre sans la séparation entre éthique et politique opérée par Machiavel, l'affirmation de la souveraineté (illimitée) théorisée par Bodin ainsi que la construction artificielle du contrat social** expliqué tout d'abord par Hobbes, puis par Locke, Rousseau et Kant. « L'Europe » sécularisée s'est même détachée des derniers restes de chrétienté dans « l'Occident » de l'américanisme calviniste. [...]

Vous allez jusqu'à parler de gnose protestante ou plus exactement du protestantisme comme d'une gnose ? Quelles en sont les conséquences dans le domaine politique ?

La gnose luthérienne consiste essentiellement au refus de l'être des choses créées, qui par effet de conséquence ont à se construire. Le point central réside dans la liberté négative, celle du refus de servir et celle de se donner à soi-même la loi : en dépit de ses origines très profondes et éloignées dans le temps - lucifériennes et adamiques pour commencer - elle trouva un climat culturel particulièrement favorable pour être à nouveau proposée et se développer avec la doctrine protestante. **C'est l'idée luthérienne de la « liberté du chrétien »**, par

la suite sécularisée, qui va être à l'origine et donner naissance à l'idéologie moderne. Dans l'ordre politique, elle mène à la réduction de la politique au pouvoir nu. L'absolutisme d'abord, le libéralisme ensuite ne sont que des modalités de cette réduction. Dans l'ordre juridique, elle consiste en la mise entre parenthèses de la justice, dans un premier temps, par la loi et ensuite par les prétentions subjectives qui se prennent pour des droits. Le positivisme légaliste et le nihilisme des droits de l'homme trouvent là leur assise. [...]"



Christophe J. Kruijen **Peut-on espérer un salut universel ?**

Etude critique d'une opinion théologique contemporaine concernant la damnation

Sauf exception, il était considéré comme évident par le passé que Dieu, certes, veut le salut de tous les hommes, mais que, de fait, tous ne seront pas sauvés, parce que Dieu a lié l'obtention du salut à un certain nombre de conditions, que tous ne remplissent pas. **Ce consensus a été remis en cause à partir des années 1950, environ. Un nombre croissant de théologiens catholiques a commencé à se demander s'il n'était pas possible d'envisager un salut universel.** Cette opinion, dite de "l'espérance pour tous", pourrait être reformulée ainsi : il n'est pas sûr que des hommes sont / seront damnés ; il n'est pas non plus sûr que personne ne le soit / sera ; il est donc permis non pas d'affirmer, mais d'espérer que personne ne le soit / sera.

Pourtant l'opinion de "l'espérance pour tous" ne peut pas être retenue, au vu du donné scripturaire, traditionnel et magistériel. Cette étude maintient la position traditionnelle d'un jugement eschatologique débouchant sur une séparation définitive entre sauvés et réprouvés.

Prix 38,00 € 784 pages

*Mgr Christophe J. Kruijen est prêtre du diocèse de Metz. Il présente ici une version revue et augmentée de sa thèse de théologie dogmatique (Angelicum, Rome, 2009), rédigée sous la direction du Père Charles Morerod, O.P. Cette thèse a obtenu le prix "Henri de Lubac" 2010. Mgr Kruijen a travaillé auprès de la Congrégation pour la doctrine de la foi de 2009 à 2016. Il a également publié *Bénie par la Croix. L'expiation dans l'œuvre et la vie de sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix* (Edith*

Stein), Tempora, 2009.

Carnet de l'Opus

Abbé Jean MARTY

Décédé le jeudi 22 avril 2016 à Bergerac à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 28 avril 2016 en l'église Notre-Dame de Bergerac.

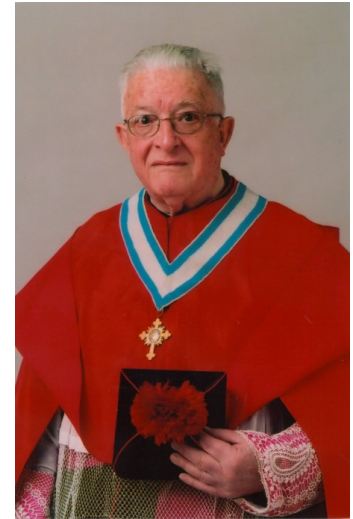
Mgr André REYNE

Décédé le jeudi 22 juin 2017.

Ses obsèques ont été célébrées lundi 26 juin 2017 en la Métropole Notre-Dame des Doms.

Mgr Reyne fut d'abord un Fils de Provence, né à Védène le 26 juillet 1921.

Fin félibre, il maniait à vrai dire toutes les langues anciennes, et traduisit toute sa vie du grec au latin et au provençal, quantité de textes religieux et historiques. Son goût pour la Provence, il l'avait aussi d'une manière privilégiée pour le terroir - vignes, truffes et l'aïoli dont il était le maître incontesté et reconnu !



Tout cela ne compterait pour rien si son attachement à la terre de Provence ne reposait pas sur la foi chrétienne répandue sur cette terre par les Saint Agricol, Saint Quenin, Saint Siffrein, et maintenue contre vents et marées par le martyr de tant de fils et filles, spécialement les bienheureuses religieuses martyrs d'Orange. Toute sa vie, Mgr Reyne illustra, protégea, rassembla l'histoire chrétienne du Vaucluse : livres, tableaux, reliques, églises et chapelles, au point qu'il reçut par la suite la médaille d'argent des monuments historiques et le grade de Commandeur des Arts et des Lettres.

Mais avant tout, Mgr Reyne fut d'abord et toujours un prêtre de l'Église catholique, fidèle à son diocèse et à Rome : vicaire à Orange, aumônier de l'Action catholique, spécialement de la JAC, il devient curé de Caromb puis archiprêtre de St Siffrein à Carpentras, et enfin chanoine titulaire et doyen du chapitre de la Métropole Cathédrale Notre-Dame des Doms, dont il fut le recteur attentif à reconstituer le Trésor, comme celui de St Siffrein.

Enfin, à l'âge de 81 ans, il se retira à Carpentras comme prêtre auxiliaire, où il exerça un ministère actif et divers, résidant à l'ancien Carmel devenu la maison paroissiale.

Prions pour ce serviteur fidèle et généreux parti auprès du Père dans sa 96ème année.
Qu'il repose en paix !

Père Gabriel Picard d'Estelan, curé de Carpentras

M. Joël ALLAIN

Décédé le jeudi 22 juin 2017 à Annezin, à l'âge de 77 ans, fidèle de l'Opus Sacerdotale (Région Nord). Ses funérailles ont eu lieu le lundi 26 juin 2017 à 15h00 en l'église Saint-Martin d'Annezin. Il était très proche de l'abbé BACON dont il était le fidèle chauffeur, participant régulièrement aux réunions de l'Opus à l'abbaye Saint-Paul de Wisques.

M. Arnaud de LASSUS

Décédé dans la nuit du 25 au 26 janvier 2017. Ses obsèques ont eu lieu le 30 janvier en la cathédrale Saint Louis de Versailles.

Pilier de la Cité catholique de Jean Ousset et membre fondateur de l'Action Familiale et Scolaire, Arnaud de Lassus était âgé de 95 ans. Père de 7 enfants, dont Dom Dysmas de Lassus, prieur général de la Grande-Chartreuse, Arnaud de Lassus était un infatigable défenseur de la Foi et de la liturgie traditionnelle. Il a publié de très nombreuses études et analyses sur la liturgie, la Foi... sans ménager sa peine pour être un serviteur et un témoin de la Vérité.

Renseignements pratiques

Notre Prieur : Monsieur l'abbé François SCRIVE

Presbytère

13 rue Faubert

95270 BELLOY-EN-France

Tél : 01 30 35 70 31

Adresse électronique : francois.scrive@wanadoo.fr

L'intitulé du compte postal de l'Opus Sacerdotale est « Association pour le soutien du sacerdoce catholique ».

A ce compte doivent être adressés les cotisations et les dons.

Les cotisations servent à l'édition et à l'envoi du bulletin. Une cotisation annuelle de chacun (20 euros) serait bienvenue pour développer notre œuvre. Nous remercions ceux qui ont envoyé leur cotisation.

